

## Éditorial

### La finance solidaire

Dans Laudato Si, le pape François nous interpelle sur la priorité donnée dans l'usage de l'argent à la recherche du profit individuel par rapport à la recherche du bien commun et à la prise en compte des intérêts des générations futures (Cf. art 109).

Les exemples concrets ne manquent pas. La recherche effrénée du profit a des effets néfastes sur la qualité de vie et accroît les inégalités : spéculation sur l'immobilier, qui a conduit à la crise de 2008, ou sur des produits de base au risque de créer de graves pénuries, corruption ou « optimisation fiscale » privant les états de ressources à mettre au service du bien commun (santé, éducation, logement...), pression sur la productivité au détriment de l'emploi...

C'est une question sur laquelle le CCFD – Terre Solidaire a toujours été présent. Souvenons-nous de la part que nous avons prise dans le plaidoyer qui a permis de mettre au grand jour la réalité des « Paradis fiscaux » ! Dès 2012, le CCFD-Terre Solidaire affirme que "la remise en cause du mode de développement, du niveau de consommation et de nos modes de vie doit être posée".

Depuis 40 ans, notre association s'est investie dans la création et la promotion d'une finance alternative clairement au service du bien commun. Dès 1983, elle a été à l'origine du premier Fond Commun de Placement solidaire en partenariat avec le Crédit Coopératif et la même année a vu la création de la SIDI. Plus récemment, la Fondation Terre Solidaire a vu le jour.

**Le but de ce document est de faire le point sur cette finance alternative, la « Finance Solidaire », ses domaines d'action, la part qu'y prend le CCFD – Terre Solidaire, de donner à tous les bénévoles des outils pour la promouvoir.**

### Les Brèves

#### La campagne de notoriété du CCFD

Une série de visuels illustre les combats du CCFD-Terre Solidaire, et invite chacun et chacune à placer l'humain au cœur de tout, face aux maux de ce monde. *Kit numérique*  
Affiches disponibles à la délégation.

#### Une société à reconstruire

c'est le thème des

Semaines Sociales de France 27-28-29 novembre (rencontre en numérique),:

#### Parution de l'encyclique sur la fraternité et l'amitié sociale



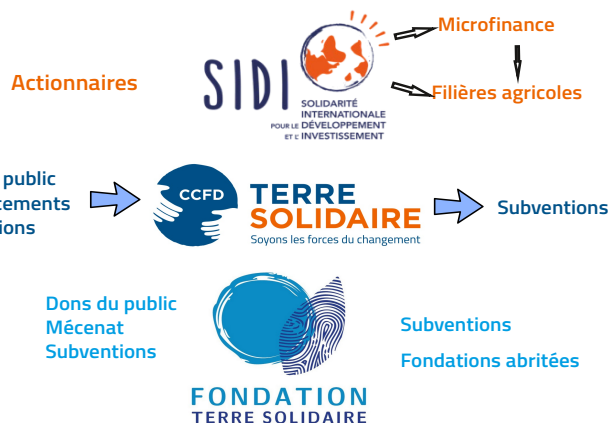
Le Covid-19 fait exploser l'insécurité alimentaire *La Croix du 18 septembre*

Campagne contre l'insécurité alimentaire mondiale et pour l'agroécologie paysanne et solidaire du 15 octobre au 30 novembre



Informations ici

#### Lauréat 2020 du Nobel de la Paix



# Finance et épargne solidaires

C'est un concept qui a vu le jour en France dans les années 1980 avec la création de nouveaux acteurs motivés par des secteurs mal couverts par l'économie classique comme la SIDI dans la solidarité internationale, Habitat et Humanisme (H&H) et Solidarités Nouvelles pour le Logement (SNL) dans l'accès aux logements des plus démunis, l'ADIE, France Active et la NEF dans le développement de l'emploi en France... Plus récemment, ont émergés de nouveaux acteurs comme Terre de liens dans le secteur de

l'agro-biologie, ou Énergie partagée investissements dans le secteur des énergies renouvelables...

Ces acteurs, reconnus par les pouvoirs publics comme des Entreprises Solidaires d'Utilité Sociale (ESUS), ont un point commun : rechercher une forte utilité sociale allié à un équilibre financier mais pas à optimiser leurs profits. Leur financement va faire appel à des investisseurs ou des épargnants solidaires qui cherchent à donner un sens social à tout ou partie de leur patrimoine financier plutôt que d'optimiser une simple recherche de rendement financier.

## Les placements de la finance solidaire sont de deux types

### Produits de partage

En souscrivant l'un de ces produits, vous cédez tout ou partie des revenus annuels, sous forme de don, à une association qui les utilise pour financer ses activités.

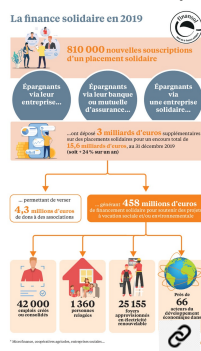
### Produits d'investissement solidaire (ISS)

Indirect : en souscrivant à un produit de placement financier labellisé solidaire, vous confiez au gérant du fond la responsabilité de sélectionner les entreprises solidaires dans lesquelles il investit jusqu'à 10% du montant confié.

Direct : en achetant des actions ou des obligations d'une Entreprise Solidaire vous serez informés de l'action menée et pourrez faire entendre votre voix. L'investissement est 100% solidaire.

### Labellisation

L'association FINANSOL regroupe les principaux acteurs de la Finance Solidaire. Elle attribue le label FINANSOL aux produits financiers (actions, obligations, fonds de partage, fonds de placement) qui respectent des critères exigeants. Chaque année, le journal La Croix et Finansol publient un baromètre de la finance solidaire listant notamment les produits labellisés. Les montants attribués à l'épargne solidaire par les français ont cru de plus de 20% en 2019 pour atteindre 15,6 milliards d'euros, soit 0,28% du patrimoine brut financier des français.



## Finance solidaire au CCFD

### Une gamme de produits solidaires

Le CCFD promeut une gamme de produits financiers labellisés par Finansol (livrets d'épargne, assurances-vie, fonds communs de placement) dont les objectifs et les moyens d'action sont cohérents avec les valeurs qu'il défend et qui permettent le reversement de dons au CCFD. Avec ~500.000€, le CCFD est en 2019 la seconde association au niveau national par montant reçu venant des placements qui comportent une part de partage.



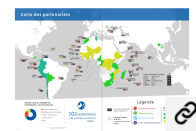
### La microfinance

la SIDI est un investisseur patient qui choisit d'accompagner des **Institutions de MicroFinance (IMF)** partenaires fragiles pour les aider à se développer et à pérenniser leurs activités. Pour cela, la SIDI privilégie, une **prise de participation au capital** du partenaire associée à une participation à ses **instances de gouvernance**, en partageant la vision, le risque et les résultats. Ces **IMF, peuvent alors financer de petits entrepreneurs, producteurs, porteurs d'initiatives viables**, qui souvent n'ont pas

### La SIDI : objectifs et activités

La SIDI, créée à l'initiative du CCFD, partage ses objectifs fondamentaux : soutenir des projets de développement humain en renforçant des partenaires économiques locaux, dans deux domaines : la microfinance et les groupements de petits producteurs agricoles. La SIDI en deux minutes

### Où travaille la SIDI ?



accès au crédit bancaire local.

Lorsqu'une prise de participation n'est pas possible, ou lorsqu'il s'agit de tester notre capacité à travailler avec un nouveau partenaire, la SIDI accorde des prêts, le plus souvent en monnaie locale, prenant à son compte le risque de change ou apporte une garantie pour aider le partenaire à trouver des financements au niveau local.



65 partenaires 86% du portefeuille encours moyen de 389 778 € 5,7 millions de bénéficiaires

## Le soutien aux organismes de producteurs

La SIDI soutient par des **prêts** les circuits alimentaires locaux, ou qui génèrent une forte valeur ajoutée pour le développement économique et social des zones rurales. Elle accompagne le développement de **nouvelles filières** et choisit de travailler avec des organisations de producteurs engagées dans le renforcement des capacités des petits producteurs,

souvent délaissées par les États au profit des grandes exploitations tournées vers l'export. La SIDI privilégie l'appui aux acteurs engagés dans le commerce équitable et l'adoption de **pratiques agricoles durables et résilientes**. Elle promeut la

*Transition Économique et Sociale.*

**32 partenaires, 14 % du portefeuille direct de la SIDI encours moyen de 151 848 €**

## Financement des activités de la SIDI

- \* La SIDI finance ses activités grâce au **capital apporté par des actionnaires individuels** qui privilégient la création de valeur sociale à une rentabilité de leur investissement et n'attendent aucun dividende.
- \* Comme d'autres structures financières, la SIDI se rémunère par les intérêts des prêts consentis et, dans le cas des prises de participation, par l'évolution de la valeur du partenaire
- \* Depuis 2011, la SIDI joue également un rôle d'opérateur technique du fond **FEFISOL** (Fonds Européens de Financement SOLidaire pour l'Afrique), dans lequel elle a investi aux côtés de partenaires institutionnels comme l'Agence Française de Développement et la Banque Européenne d'Investissement. **Elle facture ses prestations à FEFISOL**. Cette opération démontre la crédibilité acquise par la SIDI auprès de gros investisseurs institutionnels. *Actualités FEFISOL*
- \* En outre, la SIDI apporte des **prestations de conseil** gratuites pour aider ses partenaires à se professionnaliser. Ces prestations sont, elles, financées par une contribution du CCFD – Terre Solidaire ou par une

## RÉPARTITION DU CAPITAL DE LA SIDI 29,6 M€ au 31/12/2019

- 8 %** CCFD-Terre Solidaire
- 42 %** Particuliers
- 21 %** Congrégations et institutions religieuses
- 21 %** Fonds et banques
- 4 %** Acteurs publics
- 4 %** ONG et entreprises sociales



*La part des institutions financières plaçant dans le capital de la SIDI une partie des fonds qu'elles se sont engagées à investir dans des entreprises solidaires, tend à croître.*

fondation créée à cet effet en 2017, la **fondation ACTES** (Accompagner la Transition Écologique, Économique et Sociale) qui est hébergée par la Fondation Terre Solidaire. [www.fondation-actes.org](http://www.fondation-actes.org)

## Écosystème et Gouvernance de la SIDI



Quatre membres fondateurs, le CCFD-Terre Solidaire et trois congrégations, veillent à la préservation de la mission sociale de la SIDI. Un ensemble de comités assurent la direction et l'administration et contrôlent la

gestion, le respect de la charte éthique. 1580 des 2046 actionnaires individuels sont réunis dans l'association ESD. [Plus d'informations ici](#)

Les liens de la SIDI avec le CCFD sont structurels. La maison-mère est très représentée dans ses organes de gouvernance (2 membres du comité de gérance sur 3, dont le Directeur des partenariats internationaux, Jean-Baptiste Cousin, 2 membres au comité de concertation et d'orientation dont la Présidente Sylvie Bukhari de Pontual).

Cette complémentarité s'exprime également par le financement par le CCFD de l'assistance technique aux partenaires les plus fragiles et par la participation commune du CCFD et de la SIDI à certains programmes, le plus emblématique étant aujourd'hui le TAPSA (Transition vers une Agroécologie Paysanne au service de la Souveraineté Alimentaire),

## Quels résultats ?

La SIDI est un partenaire de long terme. Elle poursuit deux grands objectifs.

**L'autonomie de ses partenaires**, appréciée par l'atteinte d'un modèle de fonctionnement à l'équilibre, donc durable et la possibilité pour la structure de trouver des financements locaux. L'intérêt porté par une structure internationale comme la SIDI à un acteur local en cours de démarrage éveille souvent l'attention

des acteurs régionaux.

### La performance sociale et environnementale

se mesure à travers une batterie de critères tels que le pourcentage de personnes fragiles parmi les clients (ruraux, femmes...), le nombre de création d'emploi, le soutien apporté aux agriculteurs dans l'adaptation de leur modèle de production...

**2/3 des partenaires ont eu un résultat net positif à fin d'année**  
**50% des partenaires ont un modèle économique pérenne**

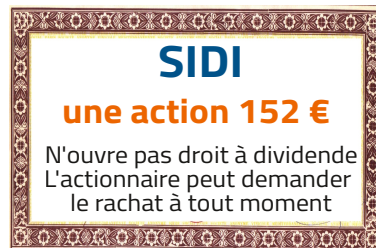


## Finance solidaire en équipe locale

Un rappel : le CCFD fonctionne grâce aux dons du public. Collecte et recherche de financements font partie des activités des équipes locales. Les dons à l'occasion d'événements (concerts, ... jeux, etc...) et durant le carême (5ème dim.) sont une base à ne pas négliger. Mais il faut aller plus loin.

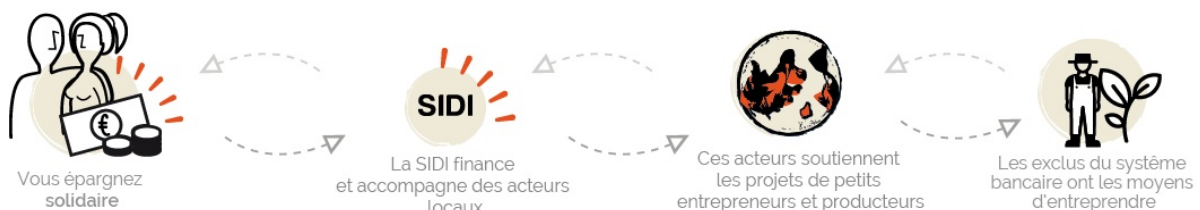
### «A quoi sert mon argent ? »

A côté de nos choix en matière de consommation, la manière dont nous plaçons nos économies, lorsque nous avons la chance de pouvoir en faire, constitue un moyen concret d'influencer l'économie réelle. Il est important de saisir ou de créer des opportunités pour inviter nos concitoyens à y réfléchir. Depuis des années, certains gestionnaires financiers proposent des placements « verts » ou « éthiques » mais il reste extrêmement difficile pour un particulier de discerner ce qui relève du fond ou d'une simple approche marketing. Des



mouvements importants sont en cours au niveau français et européen pour développer des labels qui devraient permettre aux investisseurs de faire un choix plus éclairé. La promotion de la SIDI et des produits financiers proposés par le CCFD permet d'orienter vers la Finance Solidaire. Certaines équipes ont réalisé des soirées en partenariat avec d'autres acteurs de la Finance Solidaire (logement, emploi, NEF, Crédit coopératif ...), d'autres ont saisi l'opportunité de la présence d'un partenaire de la SIDI, d'autres encore ont communiqué lors de la semaine de la Finance Solidaire (1ère semaine de novembre). Dans tous les cas, une présence sur nos stands de la documentation (SIDI et CCFD) doit permettre d'ouvrir la discussion sur ces sujets. Nous ne sommes pas des spécialistes, notre rôle est de sensibiliser et d'ouvrir des pistes, de donner des contacts.

## Devenir actionnaire militant en souscrivant au capital de la SIDI



Le réseau thématique CCFD – SIDI partage les informations sur l'évolution de la Finance Solidaire et les moyens de la promouvoir. Il peut soutenir les initiatives des équipes. Contacter sur la DD 78 Bruno Bourgin ou [ccfd-sidi78@orange.fr](mailto:ccfd-sidi78@orange.fr)